



CANDIDATURE FRANÇAISE AUX JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES D'HIVER 2018

DOSSIER DE PRESSE

CONTACT PRESSE

Service Presse Annecy 2018

Alexandra Carraz

04 50 33 50 02

06 22 86 73 12

alexandra.carraz@annecy-2018.fr

www.annecy-2018.fr



DE NOUVELLES COULEURS POUR LA CANDIDATURE FRANÇAISE AUX JO DE 2018

Un an jour pour jour après le lancement officiel de la candidature auprès du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF), c'est à Anancy, **ce mardi 1^{er} décembre à 11h00**, sur la pelouse du Pâquier -site proposé pour accueillir la cérémonie d'ouverture des Jeux- que **les champions sportifs ont dévoilé le logo de la candidature internationale devant plusieurs milliers de personnes.**

C'est le 1^{er} décembre 2008 qu'avait été dévoilé le premier logo d'Anancy 2018 lors du coup d'envoi officiel de la candidature dans la phase de sélection nationale, initiée par le CNOSF. Désormais partie intégrante du paysage local, ce visuel témoigne de la puissante adhésion du territoire à la candidature, et a acquis un fort capital de sympathie. Pour autant, après la décision du CNOSF, le 18 mars dernier, de désigner Anancy et la Haute-Savoie pour porter la candidature française aux Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2018, il est apparu nécessaire de donner un nouvel élan à l'identité visuelle de la candidature et de lui donner une dimension internationale.

A la veille du séminaire d'information des villes requérante organisé par le CIO à Lausanne (Suisse), du 02 au 05 décembre, le dévoilement du nouvel emblème d'Anancy 2018, qui va désormais s'afficher progressivement dans tout le pays au fil des prochaines semaines, est l'occasion de traduire le passage d'un nouveau cap pour la candidature, celui de l'engagement dans les 19 mois de la compétition internationale en vue de la décision du CIO programmée le 06 juillet 2011 à Durban, en Afrique du Sud.

Sur fond de lac et montagnes – les symboles de la candidature à l'international- le Comité Anancy 2018, emmené par Jean-Luc RIGAUT, Maire d'Anancy, Christian MONTEIL, Président du Conseil général de la Haute-Savoie, Antoine DENERIAZ, Président-Ambassadeur, et les nombreux ambassadeurs et champions sportifs présents – **Aimé JACQUET, Florence MASNADA, Edgar GROSPIRON, Perrine PELEN, Jean-Pierre VIDAL, Jean VUARNET, Philippe BOZON...** - ont dévoilé le nouveau logo de la candidature, devant plusieurs milliers de spectateurs, en dénouant les rubans aux couleurs des anneaux olympiques et en laissant apparaître le nouveau visuel officiel sur un support grand format.

Les représentants des sites de compétitions proposés dans le dossier de candidature, à travers leur représentant Eric Fournier, Maire de Chamonix, ont par ailleurs été invités sur scène pour témoigner de l'engagement de tout le territoire Haut-Savoyard derrière la candidature.

La saison d'hiver qui s'apprête à démarrer sera l'occasion pour les stations des Pays de Savoie de partager leur engouement pour la candidature de la France avec les dizaines de milliers de visiteurs attendus au cœur de la première destination mondiale pour les sports d'hiver.

Le Comité de candidature présentera plus largement le dossier Annecy 2018, lors d'une grande rencontre avec la presse programmée au cours du mois de janvier 2010.

Des images photos et vidéos sont disponibles :

> Vidéo (OURS/10 minutes)

- . images d'ambiance (dispositif scénique sur fond de montagnes et lac),
- . dévoilement du logo (vues globales, foule, scène)
+ ITW diverses (athlètes, officiels)

> Photos disponibles sur simple demande



UN LOGO OFFICIEL POUR LES 19 MOIS DE COMPÉTITION



VILLE REQUÉRANTE

Au terme de la phase de prérequérance, le logo de la candidature, qui au fil des derniers mois s'est installé dans le paysage local avec un très fort capital de sympathie, avait besoin d'évoluer. Il s'agit en effet de marquer une nouvelle étape pour la candidature et traduire l'engagement d'Annecy dans la course pour l'accueil des Jeux d'hiver. Plus moderne, plus dynamique, intégrant une dimension internationale, ce nouveau logo a été dévoilé à Annecy, le 1er décembre 2009.

Le dévoilement de ce nouveau logo est l'occasion de symboliser le passage d'un nouveau cap pour la candidature d'Annecy, celui de l'engagement dans la compétition internationale en vue de la décision du CIO programmée le 06 juillet 2011.

Afin de marquer une continuité avec la démarche engagée et de capitaliser sur le puissant degré de reconnaissance acquis depuis un an, le nouveau logo conserve la personnalité et les principaux traits de la version précédente. Il a bénéficié d'un traitement visant à lui donner davantage de dynamisme et de modernité, notamment à travers un effet graphique en 3D et le traitement des courbes.

Avec ses montagnes conquérantes, le lac, et les effets de transparence suggérant la pureté du cadre naturel et des grands espaces d'altitude, ce logo incarne encore davantage l'esprit de la candidature. Le couleur bleu dominante, déclinée en plusieurs nuances, installe le décor de neige et de glace qui forgent l'identité des montagnes et des sports d'hiver. De par sa couleur rouge et sa typographie moderne, le mot Annecy se détache de manière impactante. Cinq rubans aux couleurs des anneaux Olympiques se rejoignent pour épouser les rives du lac. Une manière de traduire la dimension internationale d'une candidature portée par une ville et un territoire au carrefour de multiples échanges humains, sportifs, culturels, économique...

Conformément aux prescriptions du Comité International Olympique (CIO), la mention « ville requérante » indique le statut de la ville à ce stade de la procédure de sélection. Ce n'est qu'en juillet 2010, que les villes finalistes retenues pourront apposer la mention « ville candidate » et intégrer dans le logo l'emblème des anneaux Olympiques.

Avant d'être rendu public, le logo de la candidature a fait l'objet d'une validation écrite du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF), puis du Comité Olympique International (CIO). L'utilisation du logo de chacune des villes en compétition est soumise à des règles de conduites strictes édictées par le CIO. En particulier, l'utilisation du logo par toute entité à vocation commerciale est interdite en dehors du programme marketing de la candidature. D'une manière générale, l'utilisation du logo n'est pas libre, que ce soit pour les entreprises, les associations ou les acteurs publics.

Au fil des prochains mois, cette identité visuelle s'installera progressivement dans le paysage local et national, le comité de candidature s'attachant à veiller au respect des règles d'utilisation formulées par le CIO.

Le Comité Annecy 2018 a fait le choix de dévoiler le nouveau logo en avant-première à Annecy, un an après le lancement officiel de la candidature auprès du CNOSF (date anniversaire), pour partager ce moment clé de l'histoire de la candidature avec les Haut-savoyards qui se sont fortement mobilisés pour la course franco-française.



TOUS DERRIÈRE LA CANDIDATURE FRANÇAISE AUX JEUX D'HIVER DE 2018

Une candidature grandeur nature

Des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver sur un terrain de jeu naturel exceptionnel, entre les neiges éternelles du Mont-Blanc et le lac le plus pur d'Europe, c'est le décor de la candidature d'Anancy aux Jeux d'hiver de 2018 !

De nombreux atouts pour une candidature de l'excellence sportive, économique et environnementale

- > un cadre naturel grandiose et magique
- > un territoire historiquement tourné vers le sport et la nature
- > le berceau historique des Jeux d'hiver (Chamonix en 1924) et des mondiaux de ski handisport (Le Grand-Bornand en 1974)
- > au cœur du **plus grand domaine skiable du monde** : les Pays de Savoie comptent plus de 75 000 km de pistes et 110 stations dont les plus réputées du globe (Chamonix, Megève, Morzine, Avoriaz, La Clusaz, Le Grand-Bornand, la Plagne...).
- > la **1ère capacité au monde d'hébergement touristique d'hiver** : 1,3 million de lits en Pays de Savoie.
- > **70% des sites de compétition nécessaires aux Jeux déjà homologués** : la garantie de Jeux à des coûts maîtrisés et respectueux de l'environnement.
- > **100% des infrastructures de transport existantes** : l'aéroport international de Genève à moins de 30 minutes d'Anancy.
- > **une puissante mobilisation populaire** : 81,5% d'opinions favorables à la candidature en Haute-Savoie (sondage réalisé début 2009 pour le CNOSF auprès d'un échantillon de 600 Haut-savoyards), 100% chez les moins de 25 ans. Un sondage national permettra d'évaluer dans quelques semaines le taux d'adhésion à l'échelle de toute la France (à produire pour le dossier remis au CIO en mars 2010).

Un Comité de candidature au service du mouvement sportif

- > **une gouvernance partagée** : Ville d'Anancy, Conseil général de la Haute-Savoie, Comité National Olympique et Sportif Français.
- > **des champions sportifs au cœur du dispositif** : Antoine Dénériaz, Jean-Pierre Vidal, Florence Masnada, Edgar Grospron, Perrine Pelen, Gwendal Peizerat, Aimé Jacquet...
- > **une structure associative** pour porter le projet : un Comité exécutif, un Conseil d'administration, une Assemblée générale, des conseils d'orientations thématiques.
- > **une équipe opérationnelle en ordre de bataille** : une vingtaine de techniciens et experts permanents à ce jour.

Les grandes échéances à venir

> **Trois villes ont été officiellement présentées** par leurs Comités Nationaux Olympiques respectifs (CNO) pour accueillir les XXIIes Jeux Olympiques et Xiles Jeux Paralympiques d'hiver en 2018 : Anney (France), Munich (Allemagne) et PyeongChang (République de Corée).

> **Deux phases dans le processus de candidature** qui mènera à l'élection, en juillet 2011 à Durban, de la ville hôte des Jeux Olympiques d'hiver de 2018 : la phase 1, baptisée procédure d'acceptation des candidatures (examen minutieux, par le CIO, de l'aptitude de chaque ville à organiser des Jeux Olympiques d'hiver réussis en 2018) et la phase 2, baptisée procédure de candidature (production du dossier de candidature qui sera l'objet d'une analyse technique de la Commission d'évaluation du CIO et sera publiée sous forme de rapport, transmis aux membres du CIO avant l'élection de la ville hôte, le 6 juillet 2011).

PHASE 1

Séminaire d'information du CIO destiné aux villes requérantes 2018	2-5 décembre 2009
Participation des villes requérantes au programme des observateurs à l'occasion des Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver	12-28 février 2010
Réponses des villes requérantes au questionnaire du CIO	15 mars 2010
Réunion de la commission exécutive du CIO pour choisir les villes candidates à l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver de 2018	Fin juin 2010

PHASE 2

Remise des dossiers de candidature au CIO	11 janvier 2011
Publication du rapport de la commission d'évaluation du CIO	Avant le 6 juin 2011
Élection de la ville hôte des Jeux Olympiques d'hiver de 2018 lors de la 123 ^e Session du CIO à Durban	6 juillet 2011

Les prochains RDV

- > **en janvier prochain** pour une prise de parole officielle de la candidature à l'échelle nationale
- > **la saison d'hiver dans nos stations** pour afficher le soutien à la candidature de la France et la promotion du sport
- > **l'encouragement des équipes de France aux JO de Vancouver**, en février 2010

Les Jeux d'hiver, **c'est d'abord le rêve Olympique et la célébration des valeurs universelles du sport**. L'accueil du 3^{ème} événement sportif mondial est aussi un extraordinaire accélérateur de développement pour tout un territoire.

- 2 500 athlètes représentant 80 pays
- 15 disciplines
- 86 épreuves
- 12 000 journalistes
- 18 000 volontaires
- 90 000 accréditations
- 1,2 millions de billets
- 3 milliards de téléspectateurs dans le monde entier